

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-sixième session

Rome, 12-13 décembre 2005

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA QUATRE-VINGT-SIXIÈME SESSION

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGE
I. INTRODUCTION	1-2	1
II. OUVERTURE DE LA SESSION	3	1
III. DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
A. Adoption de l'ordre du jour	4	1-2
B. Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement	5-8	1
C. Programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2006	9-12	2
D. Évaluation	13-15	3
E. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés	16	3
F. Exposé des options et stratégies d'intervention par pays/sous-région	17-23	3-5
G. Ressources disponibles pour engagement	24	5
H. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen	25-42	5-9
I. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen	43-49	9-12
J. Activités prévues au titre des projets	50	12
K. Rapports financiers	51-54	12-13
L. Rapport et recommandation du Conseil d'administration sur la supervision	55	13
M. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance	56	13
N. Rapport sur la mise en œuvre de la première phase du programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)	57	13
O. Rapport sur l'évaluation de la Coalition internationale pour l'accès à la terre	58	13
P. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre	59	14
Q. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	60	14
R. Autres questions	61-64	14

ANNEXES

I.	Liste des participants à la quatre-vingt-sixième session du Conseil d'administration	15-20
II.	Liste de documents soumis au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-sixième session	21-25
III.	Ordre du jour	26-28

PROCÈS-VERBAL DE LA QUATRE-VINGT-SIXIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. INTRODUCTION

1. La quatre-vingt-sixième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 12 et 13 décembre 2005. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. OUVERTURE DE LA SESSION

3. En sa qualité de président de la réunion, le Président du FIDA, M. Lennart Båge, ouvre la quatre-vingt-sixième session du Conseil d'administration.

III. DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

4. Le Conseil d'administration examine l'ordre du jour provisoire (document EB 2005/86/R.1/Rev.1) et, à l'issue des débats, adopte l'ordre du jour qui figure dans le document EB 2005/86/R.1/Rev.2. L'ordre du jour est reproduit à l'annexe III.

B. Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (point 3 de l'ordre du jour)

5. Le Conseil d'administration examine le plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement, présenté dans le document EB 2005/86/R.2/Rev.1. Les Administrateurs accueillent avec satisfaction le document dont la nouvelle version leur paraît nettement meilleure que celle qui leur avait été présentée à la session précédente du Conseil et qu'ils considèrent comme une avancée dans le processus de réforme prévu pour les deux années suivantes. Ils saluent la plus grande clarté de la définition des objectifs du plan d'action, de la hiérarchie des activités prioritaires et des résultats majeurs attendus dans les trois principaux domaines d'action.

6. Tout en reconnaissant qu'il s'agit d'un bon schéma directeur, le Conseil signale un certain nombre de questions qui doivent être encore approfondies, notamment la nécessité de définir des objectifs de performance précis, mesurables et réalisables en ce qui concerne la durabilité, le ciblage des bénéficiaires et l'innovation. A cet égard, le Conseil est informé que les travaux sur les modalités du ciblage sont en cours et qu'un document lui sera soumis pour examen en septembre 2006. Des précisions supplémentaires sont également demandées en ce qui concerne la composition, le fonctionnement et la structure hiérarchique des équipes de pays proposées. Un système d'assurance-qualité tenant compte des meilleures pratiques suivies en la matière par les institutions financières internationales sera mis sur pied, parallèlement aux opérations, et des rapports de situation annuels seront soumis au Conseil pour examen, éventuellement assortis de mises à jour présentées en cours d'année à ses autres sessions, en tant que besoin. La direction affirme qu'elle entend veiller à limiter les risques et les coûts inhérents à la mise en œuvre du plan d'action afin que les dépenses administratives totales du Fonds n'augmentent pas par rapport au reste de son programme de travail.

7. Au cours de l'examen approfondi du plan d'action, le Conseil souligne également l'importance de l'évaluation. Il est proposé de définir un cadre spécifique pour les indicateurs globaux de performance applicables à l'évaluation du plan d'action par le Bureau de l'évaluation, y compris la méthodologie à appliquer, et de mettre également au point des indicateurs de résultats.

8. Ces divers éléments sont récapitulés dans un document de séance (document EB 2005/86/C.R.P.2/Rev.1) que les Administrateurs ont approuvé et révisé et qui sera annexé au plan d'action. Le Conseil a alors approuvé le plan d'action figurant dans le document EB 2005/86/R.2/Rev.2. Un document donnant des précisions sur les questions évoquées dans le document de séance révisé sera présenté au Conseil à sa session d'avril 2006.

C. Programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2006 (point 4 de l'ordre du jour)

9. Le Conseil examine le programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2006 (document EB 2005/86/R.3), ainsi que le rapport du Comité d'audit (document EB 2005/86/R.4) et le rapport du Comité de l'évaluation (document EB 2005/86/R.5) y relatifs. Les Administrateurs se disent satisfaits de l'interaction entre les comités et le personnel du Fonds et félicitent tous les intéressés pour leur analyse approfondie des propositions présentées.

10. Plusieurs Administrateurs se disent préoccupés par l'augmentation des montants alloués au mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) et au budget administratif. À l'issue de consultations, et compte tenu de la nécessité pour le FIDA d'accroître son assistance directe et ses investissements dans le développement rural et agricole, ainsi que la qualité de son action, le Conseil approuve le programme de travail prévu pour le FIDA en 2006, d'un montant de 550 millions de USD, dont un programme de prêts de 495 millions de USD pour 32 projets proposés et un programme de dons de 55 millions de USD, réparti à égalité entre le guichet mondial/régional et le guichet pays, y compris l'élément dons au titre du MFDP. Le niveau prévu du programme de travail pour 2006 a été ajusté en cours d'année compte tenu du niveau des ressources disponibles. Il est en outre convenu de maîtriser les coûts administratifs et les dépenses engagées au titre du MFDP et de maintenir le ratio entre coûts administratifs (y compris les dépenses au titre du MFDP) et programme de travail et budget au niveau projeté pour 2005, à savoir 17,1%, comme indiqué dans le document révisé EB 2005/86/C.R.P.1/Rev.1, ce qui figurera dans le document final publié sous la cote EB 2005/86/R.3/Rev.1. Il est également convenu qu'un effort sera fait pour rechercher activement des moyens de réaliser des gains d'efficacité afin de réduire ledit ratio. Les Administrateurs soulignent la nécessité d'accorder la priorité aux dépenses engagées à l'appui du programme de travail et de la qualité des projets.

11. Dans ce contexte, un montant total de 30,4 millions de USD est approuvé pour le MFDP. Le Conseil autorise également la présentation au Conseil des gouverneurs, à sa vingt-neuvième session, du budget administratif du FIDA pour 2006, d'un montant de 61,1 millions de USD, ainsi que de 400 000 USD pour financer des dépenses non récurrentes. La représentante des États-Unis d'Amérique fait part de l'opposition de son pays en votant contre le niveau d'accroissement du budget administratif du FIDA et du MFDP, qui représente une augmentation de 4,16% en termes réels, et exprime l'avis qu'un budget à croissance réelle zéro reste une norme appropriée.

12. Le Conseil examine également au titre de ce point de l'ordre du jour le budget administratif du Bureau de l'évaluation pour 2006, d'un montant de 4,79 millions de USD; en approuvant le programme de travail du Bureau pour 2006, le Conseil prend note des évaluations institutionnelles prévues pour 2006 et jusqu'en 2009-2010. Le Conseil approuve ensuite la présentation au Conseil des gouverneurs, pour approbation, du budget administratif du Bureau de l'évaluation pour 2006.

D. Évaluation (point 5 de l'ordre du jour)

a) Rapports du Comité de l'évaluation

13. Le Conseil d'administration examine et approuve les rapports du président du Comité de l'évaluation relatifs à la quarante et unième (document EB 2005/86/R.5) et à la quarante-deuxième (document EB 2005/86/R.6) sessions du Comité de l'évaluation.

b) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA

14. Le Conseil d'administration examine le troisième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA, qui porte sur les opérations évaluées en 2004 (document EB 2005/86/R.7 et son rectificatif qui, après révision, portera la cote EB 2005/86/R.7/Rev.1). Les Administrateurs félicitent le Bureau de l'évaluation pour la qualité du rapport, qui constitue selon eux un excellent outil de contrôle et témoigne une nouvelle fois de l'attachement du FIDA à la gestion axée sur les résultats. Le Conseil note que le travail d'examen et de mise à jour de la méthodologie d'évaluation se poursuit.

15. Outre le fait que les questions stratégiques soulevées dans le rapport seront abordées lors de la mise en œuvre du plan d'action, il est indiqué que, conformément à la procédure habituelle, la direction fournira ses réponses au sujet de ce rapport dans le rapport annuel sur la performance du portefeuille qui sera présenté au Conseil à sa session d'avril 2006. Des efforts seront mis en œuvre pour harmoniser, lors des sessions futures du Conseil, la présentation des rapports annuels sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA et les observations formulées par la direction à leur sujet, ainsi que les méthodologies utilisées par le Bureau de l'évaluation et par le Département gestion des programmes.

E. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (point 6 de l'ordre du jour)

16. Le Conseil d'administration examine le rapport sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (document EB 2005/86/R.8) et approuve sa présentation à la prochaine session du Conseil des gouverneurs. Les Administrateurs prennent note de l'incidence que pourrait avoir sur les ressources du FIDA la prorogation de la "clause d'extinction" et l'ajout possible de nouveaux pays aux 38 bénéficiaires actuels de l'Initiative. À cet égard, le Conseil se félicite de la poursuite des efforts mis en œuvre pour que le FIDA accède au fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale.

F. Exposé des options et stratégies d'intervention par pays/sous-région (point 7 de l'ordre du jour)

17. Le Conseil d'administration examine les exposés des options et stratégies d'intervention par pays/sous-région ci-après:

a) Asie centrale

18. Le Conseil d'administration examine l'exposé des options et stratégies d'intervention relatif à la sous-région de l'Asie centrale (document EB 2005/86/R.9) ainsi que les observations formulées par écrit dans lesquelles il est indiqué que le document brosse un tableau clair et exhaustif de la situation actuelle en République du Kazakhstan, en République kirghize et en République du Tadjikistan. De plus, il accueille favorablement la volonté d'accroître le financement du FIDA sous forme de dons au Kirghizistan et au Tadjikistan, compte tenu du lourd endettement de ces pays.

b) Chine

19. Le Conseil d'administration examine le COSOP relatif à la Chine (document EB 2005/86/R.10 et son rectificatif qui, après révision, portera la cote EB 2005/86/R.10/Rev.1). Des détails et des précisions sont donnés, en réponse aux observations reçues par écrit des représentants de l'Allemagne et des États-Unis, au sujet des options stratégiques, des thèmes de la concertation et du rôle du gouvernement de la République populaire de Chine en tant que donateur susceptible de contribuer à la réduction de la pauvreté.

c) Inde

20. Le Conseil d'administration examine le COSOP relatif à l'Inde (document EB 2005/86/R.11). Au cours du débat, le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord indique que les principaux axes stratégiques prévus pour la période à venir consisteront à renforcer les capacités, favoriser et protéger l'accès des groupes marginalisés aux ressources pour en assurer une gestion durable, et diversifier les moyens de subsistance. La gestion communautaire des ressources naturelles et la microfinance sont des domaines dans lesquels l'importance de l'innovation, des capacités institutionnelles locales et du dialogue ouvert avec les pouvoirs publics a été démontrée. Il est nécessaire d'adopter une stratégie cohérente de développement tribal, en mettant l'accent sur la réforme foncière et l'appui aux coopératives féminines. Le COSOP mentionne également l'importance de la concertation par le biais de réseaux, des pratiques optimales en matière de réforme et de la mise en valeur des ressources humaines. Il souligne les possibilités de liaison avec d'autres donateurs et institutions, citant par exemple le partenariat actuel avec le Département du développement international (Royaume-Uni) ainsi que l'intérêt du financement sous forme de dons. Le représentant de la Suisse est d'accord avec les points soulevés par celui du Royaume-Uni et ajoute que la décentralisation n'est pas systématiquement prise en compte et qu'engager un dialogue sur ce sujet représente un avantage comparatif véritable pour le FIDA. La direction du FIDA remercie les Administrateurs pour leurs observations et les assure que le FIDA est prêt à engager la concertation avec le gouvernement, en particulier sur les questions de l'autonomisation des femmes et de la microfinance, et, en partenariat avec le Département du développement international, à poursuivre la transposition et la reproduction à plus grande échelle des interventions en faveur des communautés tribales, en vue de jeter les bases d'un dialogue sur l'action à mener dans ce domaine.

d) Maurice

21. Le Conseil d'administration examine le COSOP relatif à Maurice (document EB 2005/86/R.12). En réponse aux questions posées au sujet du COSOP, il est précisé au Conseil que le document présenté est conforme à l'approche-programme préconisée par le nouveau modèle opérationnel du FIDA, qui propose d'utiliser les projets d'investissement comme point d'ancrage pour toute une série de fonctions différentes. En général, les observations formulées soulignent que, même dans les pays à revenu intermédiaire tels que Maurice, il existe un créneau pour les interventions du FIDA, comme le montre clairement le document. La représentante des États-Unis d'Amérique se demande cependant si le COSOP en question ne risque pas d'être interprété comme un écart par rapport à l'approche habituelle du FIDA qui privilégie les projets.

e) Nicaragua

22. La stratégie concernant le Nicaragua présentée dans le COSOP (document EB 2005/86/R.13) reçoit un accueil très favorable du Conseil d'administration. Les Administrateurs pour la Suisse et les États-Unis demandent des précisions au sujet de l'appui fourni par le FIDA au programme sectoriel de développement de la production en milieu rural (PRORURAL), la présence dans le pays et la coordination avec les autres partenaires du développement (par exemple dans le cadre du sous-groupe de la table ronde sur le développement rural et des groupes de travail des donateurs).

23. Il est indiqué que des possibilités existent pour le FIDA au Nicaragua compte tenu des avancées de l'harmonisation et de la coordination entre les donateurs et les politiques nationales, de l'existence d'un cadre sectoriel d'action à moyen terme, tel que PRORURAL, du processus de développement observé dans le pays au cours des trois dernières années et des défis et opportunités que représente pour la population rurale l'Accord de libre-échange entre la République dominicaine, l'Amérique centrale et les États-Unis. Il est également souligné qu'il s'agit là pour le FIDA de la première expérience d'application d'une approche sectorielle dans la région Amérique latine et Caraïbes. De plus, l'avantage comparatif du FIDA réside dans son expérience du pays et dans les connaissances qu'il a accumulées au fil de ses activités d'appui à la décentralisation du processus de développement rural, à la participation des bénéficiaires au processus de répartition des ressources et aux services financiers, ainsi qu'à la prise en compte transversale de la problématique hommes-femmes dans toutes ses activités. S'agissant des activités de suivi et d'évaluation dans le cadre de PRORURAL, il est précisé que le ministère de l'agriculture a demandé au FIDA et à ses programmes régionaux – programme de renforcement des capacités régionales aux fins du suivi et de l'évaluation des projets de lutte contre la pauvreté rurale en Amérique latine et aux Caraïbes (PREVAL) et unité régionale d'assistance technique (RUTA) – d'appuyer, au niveau régional, la conception technique et la mise en œuvre du système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SISEVA) qui fait partie intégrante de PRORURAL. En ce qui concerne le renforcement de la présence du FIDA dans le pays, le responsable compétent pour le Honduras et le Nicaragua devrait considérablement faciliter les activités sur le terrain en 2006.

G. Ressources disponibles pour engagement (point 8 de l'ordre du jour)

24. Le Conseil d'administration examine les ressources disponibles pour engagement (document EB 2005/86/R.14 et son additif) et approuve le recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) pour un montant maximal de 92,1 millions de USD. De ce fait, le montant net utilisé au titre du PEA en 2005 s'élève à 186,6 millions de USD et le montant reporté est estimé à 323,4 millions de USD.

H. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen (point 9 de l'ordre du jour)

25. Le Conseil d'administration est informé que les négociations de prêt concernant la proposition de programme post-tsunami en faveur de l'Inde qui a été approuvée à la session du Conseil d'avril 2005 ont été menées à bonne fin. La documentation pertinente sera révisée pour prendre en compte toute information supplémentaire issue de la négociation de cette proposition.

26. Le Conseil d'administration examine les propositions de projets/programmes ci-après:

a) Afrique de l'Ouest et du Centre

i) Bénin: programme d'appui au développement rural

27. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2005/86/R.15 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Bénin un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à six millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (6 950 000 DTS) venant à échéance le 15 septembre 2045 ou avant cette date. Ce prêt, assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

ii) *République démocratique du Congo: programme de réhabilitation de l'agriculture dans le district de la Tshopo Province orientale*

28. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2005/86/R.16 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République démocratique du Congo un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (10 950 000 DTS) venant à échéance le 15 août 2045 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds accordera à la République démocratique du Congo un don d'un montant équivalant à deux cent dix mille droits de tirage spéciaux (210 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

b) **Afrique orientale et australe**

i) *Kenya: programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers*

29. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2005/86/R.17 ainsi que son supplément, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Kenya, en diverses monnaies, un prêt d'un montant équivalant à douze millions cent mille droits de tirage spéciaux (12 100 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2045 au plus tard. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds accordera à la République du Kenya, en diverses monnaies, un don équivalant à cinq cent quatre-vingt-dix mille droits de tirage spéciaux (590 000 DTS). Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

ii) *Malawi: projet de développement de l'agriculture, des moyens de subsistance ruraux et de l'irrigation*

30. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2005/86/R.18, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Malawi un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à cinq millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (5 500 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2045 ou avant cette date, qui sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

- iii) *République-Unie de Tanzanie: programme de développement du secteur agricole – élevage: appui au développement pastoral et agropastoral. Rapport sur les mesures prises et les étapes franchies.*

31. Le Conseil d'administration étudie le document EB 2005/86/R.20 dans lequel la direction précise les différentes mesures et étapes convenues conjointement au niveau du pays dans le cadre du groupe de travail pour l'alimentation et l'agriculture. Le Conseil ayant approuvé la proposition de programme à sa session de septembre 2005 sous réserve de la présentation d'un tel rapport, le processus d'approbation de cette proposition est donc achevé.

- iv) *Zambie: projet d'investissement en faveur de l'élevage paysan*

32. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2005/86/R.21 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République de Zambie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à sept millions de droits de tirage spéciaux (7 000 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2045 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président. "

c) **Asie et Pacifique**

- i) *Bangladesh: projet de développement de l'infrastructure commerciale dans les Charlands*

33. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2005/86/R.22 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République populaire du Bangladesh un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-sept millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (17 550 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2045 ou avant cette date et assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Ce prêt sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

34. Le Conseil approuve la proposition de prêt au Bangladesh, dont les négociations ne sont pas encore terminées, sous réserve que toute modification importante des conditions qui lui ont été soumises pouvant découler de ces négociations soit portée à son attention à une session ultérieure, avant la signature de l'accord de prêt correspondant.

- ii) *Inde: programme d'autonomisation des femmes rurales (Tejaswini)*

35. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2005/86/R.23 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République de l'Inde un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à vingt-sept millions sept cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (27 750 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2045 ou avant cette date, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Ce prêt sera régi par toutes

autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

iii) *Pakistan: programme d'innovation et d'extension de microfinancement*

36. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2005/86/R.24 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République islamique du Pakistan un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-huit millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (18 300 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2045 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

d) **Amérique latine et Caraïbes**

i) *République dominicaine: Mémoire du Président: programme de développement socioéconomique en faveur des populations vulnérables des provinces frontalières (Prêt n° 595-DO) – report de la date d'entrée en vigueur du prêt*

37. Le Conseil d'administration étudie la proposition contenue dans le document EB 2005/86/R.19 et approuve un report supplémentaire, jusqu'au 31 décembre 2005, de la date d'entrée en vigueur du prêt destiné à financer le programme de développement socioéconomique en faveur des populations vulnérables des provinces frontalières en République dominicaine, pour permettre aux intéressés de remplir les conditions d'entrée en vigueur du prêt.

ii) *Guatemala: Mémoire du Président: programme national de développement rural – Phase I: Région de l'Ouest (Prêt n° 614-GT) – prorogation du délai de signature de l'accord de prêt*

38. Le Conseil d'administration étudie la proposition contenue dans le document EB 2005/86/R.47, et approuve la prorogation de six mois, jusqu'au 11 mars 2006, du délai de signature de l'accord de prêt pour le programme national de développement rural – phase I: région de l'Ouest, au Guatemala.

e) **Proche-Orient et Afrique du Nord**

i) *Albanie: programme de développement durable des zones rurales de montagne*

39. Le Conseil d'administration étudie la proposition contenue dans le document EB 2005/86/R.26 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République d'Albanie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à cinq millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (5 500 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2045 ou avant cette date. Ce prêt, assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

ii) *Maroc: projet de développement rural dans le Moyen Atlas oriental*

40. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2005/86/R.27 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera au Royaume du Maroc un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à onze millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (11 250 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} mars 2026 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt égal à la moitié du taux annuel de référence déterminé par le Fonds chaque année, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

iii) *République de Moldova: programme de développement des entreprises rurales*

41. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2005/86/R.28 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République de Moldova un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions cent mille droits de tirage spéciaux (9 100 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2045 ou avant cette date et assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Ce prêt sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

iv) *Tunisie: projet de développement agricole intégré dans le Gouvernorat de Siliana – Phase II*

42. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2005/86/R.29 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République tunisienne un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (10 900 000 DTS) venant à échéance le 15 octobre 2023, y compris un différé d'amortissement de trois ans. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt égal au taux annuel de référence déterminé par le Fonds chaque année et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

I. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen (point 10 de l'ordre du jour)

43. Le Conseil d'administration étudie les propositions de dons suivantes:

a) **Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI**

44. Le Conseil d'administration étudie les propositions de dons contenues dans le document EB 2005/86/R.30, et convient de soutenir les programmes de recherche et de formation agricoles qui seront exécutés par l'intermédiaire de deux centres bénéficiant de l'appui du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) en adoptant les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'action communautaire pour la production fourragère-animale intégrée et orientée vers le marché en Asie centrale et méridionale, fera un don ne dépassant pas un million deux cent mille dollars des États-Unis (1 200 000 USD) au Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DECIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme Sortir de la pauvreté: intensifier les systèmes de culture du sorgho et du mil en misant sur la biodiversité locale et les débouchés offerts par l'Afrique de l'Ouest semi-aride, fera un don ne dépassant pas un million deux cent mille dollars des États-Unis (1 200 000 USD) à l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

b) Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

45. Le Conseil d'administration étudie les propositions de dons contenues dans le document EB 2005/86/R.31, et convient d'appuyer trois programmes de recherche et de formation agricoles qui seront exécutés par l'intermédiaire de centres ne bénéficiant pas de l'appui du GCRAI en adoptant les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme régional visant à appuyer une "gestion orientée vers l'impact" en Afrique orientale et australe, accordera un don ne dépassant pas un million cent mille dollars des États-Unis (1 100 000 USD) à la Fondation DLO (IAC/DLO) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de valorisation, par la méthode de la chaîne de valeur, des produits de la sériciculture et de l'apiculture pour les pauvres vivant au sein d'écosystèmes fragiles, fera un don ne dépassant pas un million quatre cent mille dollars des États-Unis (1 400 000 USD) sur quatre ans au Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE) selon les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de lutte contre la baisse de fertilité des sols en vue de l'intensification de l'agriculture des petits exploitants en Afrique subsaharienne, fera un don ne dépassant pas un million quatre cent mille dollars des États-Unis (1 400 000 USD) sur trois ans au Centre international pour le développement des engrais (IFDC). Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

- c) **Don au titre du guichet mondial/régional accordé par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à l'appui de la formulation de politiques favorables aux pauvres, de la concertation et de l'exécution au niveau des pays**

46. Le Conseil d'administration étudie les renseignements contenus dans le document EB 2005/86/R.34, et approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie la formulation de politiques favorables aux pauvres, la concertation et l'exécution au niveau des pays pour une période de trois ans commençant en 2006, accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président"

- d) **Don au titre du guichet mondial/régional en faveur du Réseau international de méthodologie de recherche sur les systèmes d'exploitation agricole pour le réseau FIDAMERICA – Phase IV: Apprentissage et communication pour renforcer l'impact sur la réduction de la pauvreté en Amérique latine et aux Caraïbes**

47. Le Conseil d'administration étudie les renseignements contenus dans le document EB 2005/86/R.32, et approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

"DECIDE: Que, dans le but de financer en partie le réseau FIDAMERICA – phase IV: apprentissage et communication pour renforcer l'impact sur la réduction de la pauvreté en Amérique latine et aux Caraïbes, durant trois ans, commençant le 1^{er} janvier 2006, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas un million trois cent vingt mille dollars des États-Unis (1 320 000 USD) au Réseau international de méthodologie et de recherche sur les systèmes d'exploitation agricole, selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

- e) **Don au titre du guichet pays au Fonds national pour la paix pour le programme de relance de la production agricole paysanne et de reconstruction des infrastructures suite au passage de l'ouragan Stan dans le département de Sololá (Guatemala)**

48. Le Conseil d'administration étudie les renseignements contenus dans le document EB 2005/86/R.48, et approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, pour financer le Programme de relance de la production agricole paysanne et de reconstruction des infrastructures suite au passage de l'ouragan Stan dans le département de Sololá (Guatemala), fera un don ne dépassant pas cinq cent mille dollars des États-Unis (500 000 USD), sur une période de douze mois, au Fonds national pour la paix à des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

f) **Don au titre du guichet pays accordé au Centre for Environmental and Agricultural Policy Research, Extension and Development pour le programme relatif aux moyens de subsistance locaux dans le centre-ouest du Népal**

49. Le Conseil d'administration étudie les renseignements contenus dans le document EB 2005/86/R.33, et approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que, dans le but de financer le Programme relatif aux moyens de subsistance locaux dans le centre-ouest du Népal, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas quatre cent quatre-vingt-cinq mille dollars des États-Unis (485 000 USD) sur une période de trois ans allant de 2006 à 2009, au Centre for Environmental and Agricultural Policy Research, Extension and Development (CEAPRED) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

J. Activités prévues au titre des projets (point 11 de l'ordre du jour)

50. Le Conseil d'administration examine le document consacré aux activités prévues au titre des projets pour 2005-2006 (document EB 2005/86/R.35), et prend note des renseignements fournis sur les projets en réserve et les COSOP en préparation ou prévus pour 2006.

K. Rapports financiers (point 12 de l'ordre du jour)

a) **Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA**

51. Le Conseil d'administration examine le rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2005/86/R.36), qui résume les délibérations de la quatrième session de la consultation, et en prend note.

b) **Rapport sur l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA**

52. Le Conseil d'administration examine le rapport sur l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2005/86/R.37). Les Administrateurs sont informés, par une communication orale, qu'à ce jour, les instruments de contribution déposés et les versements non assortis d'instruments de contribution, y compris les contributions complémentaires, atteignent 451,2 millions de USD, soit 88,6 % des annonces de contributions. Globalement, les annonces de contributions s'élèvent à 509 millions de USD, soit 90,9 % de l'objectif visé, à savoir 560 millions de USD. Tout est mis en oeuvre pour atteindre un montant des annonces de contributions aussi proche que possible de l'objectif fixé pour la reconstitution.

c) **Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2005**

53. Le Conseil d'administration examine le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2005 (document EB 2005/86/R.38). Les Administrateurs notent que, au cours du troisième trimestre de 2005, la plupart des placements à taux fixe ont enregistré de bons résultats et que le portefeuille de placements a produit globalement un rendement positif net de 5 millions de USD. Toutefois, en raison de la baisse des cours sur les marchés obligataires au cours du mois d'octobre, une perte nette estimée à un million de USD a été enregistrée pour la période allant du 1^{er} octobre au 30 novembre. Pour l'année, à la date du 30 novembre 2005, le produit net est estimé à 56 millions de USD, soit un taux de rendement annualisé estimé à 2,68%. Les Administrateurs notent avec satisfaction qu'une analyse du taux de rendement du portefeuille de placements sera

réalisée au cours du premier trimestre de 2006 en vue de fixer de façon appropriée le rendement attendu tout en maintenant un niveau de risque prudent.

d) Rapport sur les dépenses spéciales consacrées au nouveau siège du FIDA

54. Le Conseil d'administration prend note du rapport sur les dépenses spéciales consacrées au nouveau siège du FIDA (document EB 2005/86/R.39) qui ont été approuvées par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-huitième session, en février 2005.

L. Rapport et recommandation du Conseil d'administration sur la supervision (point 13 de l'ordre du jour)

55. Le Conseil d'administration examine le rapport et la recommandation du Conseil d'administration sur la supervision (document EB 2005/86/R.40), qui contient un projet de résolution concernant la prorogation de la période de mise en œuvre du programme pilote de supervision directe. Il convient ensuite de soumettre ce rapport à la prochaine session du Conseil des gouverneurs, en recommandant à ce dernier d'adopter le projet de résolution qui y figure.

M. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (point 14 de l'ordre du jour)

56. Le Conseil d'administration examine le rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (document EB 2005/86/R.41). Les Administrateurs prennent note des progrès réalisés dans l'application du système à l'ensemble du programme de prêts. Le Conseil demande que les nouvelles notes attribuées aux pays, qui serviront de base pour réviser les allocations qui leur ont été accordées dans le cadre du programme de prêts en cours, soient communiquées au Conseil des gouverneurs en même temps que le rapport.

N. Rapport sur la mise en œuvre de la première phase du programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique) (point 15 de l'ordre du jour)

57. Le Conseil d'administration examine le rapport sur le programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique) (document EB 2005/86/R.42) et apprend avec satisfaction que la mise en œuvre de la phase I du programme a été menée à bonne fin. Conformément au souhait exprimé par le Conseil, il est convenu que le document présenté au Conseil des gouverneurs contiendra des indications sur le coût total de cette première phase. À la lumière du débat auquel a donné lieu le plan d'action, et prenant acte du fait que ce dernier englobera la mise en œuvre des modifications initialement envisagées pour une deuxième phase du programme, comme l'indique le document révisé EB 2005/86/R.42/Rev.1, le Conseil autorise l'affectation à la mise en œuvre du plan d'action d'une somme de 9,5 millions de USD représentant le solde du budget d'investissement du FIDA approuvé par le Conseil des gouverneurs dans sa résolution 116/XXIII.

O. Rapport sur l'évaluation de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (point 16 de l'ordre du jour)

58. Le Conseil d'administration examine le rapport sur l'évaluation de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (document EB 2005/86/R.43) et note que le rapport sur l'Évaluation externe indépendante de la Coalition ne lui sera pas soumis à sa session d'avril 2006 comme prévu, car certaines questions portées à l'attention de la direction ont abouti à la décision de lancer un nouvel appel d'offres pour cette évaluation. Par conséquent, le rapport correspondant devrait être présenté à la session du Conseil qui se tiendra en septembre 2006.

P. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre (point 17 de l'ordre du jour)

59. Le Conseil d'administration examine le rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre (document EB 2005/86/R.44), et recommande qu'il soit soumis à la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs.

Q. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 18 de l'ordre du jour)

60. Le Conseil d'administration examine le rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (document EB 2005/86/R.45) et recommande qu'il soit soumis à la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs.

R. Autres questions (point 19 de l'ordre du jour)

a) Demande d'adhésion de membres non originaires

61. Le Conseil d'administration examine la demande d'adhésion au FIDA en tant que membre non originaire de Nioué, telle que présentée dans le document EB 2005/86/R.50, et recommande qu'elle soit soumise à la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs pour approbation.

b) Invitation d'observateurs aux sessions du Conseil des gouverneurs

62. Le Conseil d'administration étudie l'invitation éventuelle d'observateurs aux sessions du Conseil des gouverneurs et, étant donné que l'Ordre souverain militaire hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte (Ordre de Malte), le Centre régional pour la réforme agraire et le développement rural au Proche-Orient (CARDNE) ainsi que les ONG Alisei, Counterpart International et Heifer International satisfont aux critères qu'il a lui-même définis, comme l'indique le document EB 2005/86/R.49, autorise le Président du FIDA à inviter les organisations susmentionnées à assister en qualité d'observateurs à la vingt-neuvième session et aux sessions suivantes du Conseil des gouverneurs.

c) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2007

63. Le Conseil d'administration examine le document EB 2005/86/R.46 et approuve les dates proposées pour ses sessions en 2007, à savoir:

Quatre-vingt-dixième session	mercredi 18 et jeudi 19 avril 2007
Quatre-vingt-onzième session	mardi 11 et mercredi 12 septembre 2007
Quatre-vingt-douzième session	mercredi 12 et jeudi 13 décembre 2007

d) Approbation de la diffusion des documents

64. Le Conseil d'administration approuve la diffusion des documents dont il a été saisi à sa quatre-vingt-sixième session, y compris les révisions requises, et note que ces documents seront affichés sur le site web public du FIDA. Il note en outre que la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (document EB 2005/85/R.5/Rev.1, présenté à la quatre-vingt-sixième session sous la cote EB 2005/86/INF.8), qui a été révisé et distribué aux Administrateurs pour approbation tacite et auquel aucune objection n'a été opposée, sera également affiché sur le site web public du FIDA.

ANNEXE I

A

IFAD
INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
Executive Board – Eighty-sixth Session
Rome, 12-13 December 2005

**LIST OF PARTICIPANTS AT THE EIGHTY-SIXTH SESSION
OF THE EXECUTIVE BOARD**

**LISTE DES PARTICIPANTS À LA QUATRE-VINGT-SIXIÈME SESSION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**LISTA DE LOS PARTICIPANTES EN EL 86º PERÍODO DE SESIONES
DE LA JUNTA EJECUTIVA**

**Member
Membre
Miembro**

**Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente**

LIST A

Canada

James MELANSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Ireland

John Francis COGAN
Ambassador of Ireland to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

France

Alain GUILLOUËT
Ministre Conseiller
Chef de la Mission économique
Ambassade de France
Berne

Belgium

Philip HEUTS
Conseiller
Coopération internationale
Représentant permanent suppléant
du Royaume de Belgique
auprès du FIDA
Rome

Germany

Bernd DUNNZLAFF
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Switzerland

Lothar CAVIEZEL
Ministre
Représentant permanent de la
Confédération suisse
auprès du FIDA
Rome

Italy

Augusto ZODDA
Membre du Service de Consultation
et supervision fiscale
Ministère de l'économie et
des finances
Rome

Austria

**Member
Membre
Miembro**

**Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente**

Japan

Kazumi ENDO
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Denmark

Kristian HØJERSHOLT
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark
to IFAD
Rome

Sweden

Ann UUSTALU
Minister
Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Norway

Margaret SLETTEVOLD
Minister Counsellor
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

**United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland**

Matthew WYATT
Ambassador of the United Kingdom
of Great Britain and Northern Ireland
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Netherlands

Ewald WERMUTH
Ambassador of the Kingdom of
the Netherlands to IFAD
Rome

United States of America

Liza MORRIS
Deputy Director
Office of Multilateral
Development Banks
Department of Treasury
Washington, D.C.

Australia

**Member
Membre
Miembro**

**Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente**

LIST B

Kuwait

Hesham I. AL-WAQAYAN
Deputy Director-General
Operations and Disbursement
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

United Arab Emirates

Majed Ali Ahmed OMRAN AL SHAMSI
Assistant Director
Revenue Department
Ministry of Finance
and Industry
Abu Dhabi

Nigeria

Ganyir LOMBIN
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Qatar

Mohamed Bin Fahad AL-FIHANI
Agricultural Expert
Ministry of Municipal Affairs
and Agriculture
Doha

Saudi Arabia

Bandar AL-SHALHOOB
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

Indonesia

Hasanuddin IBRAHIM
Secretary-General
Department of Agriculture
Jakarta

Venezuela, Bolivarian Republic of

Algeria

Larbi BOUMAZA
Directeur d'études
Direction générale du budget
Ministère des finances
Alger

**Member
Membre
Miembro**

**Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente**

**LIST C
SUB-LIST C1 - Africa**

Cameroon

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

Sudan

Mohamed Hassan JUBARA MOHAMED
Director-General
International Cooperation and
Investment Directorate
Ministry of Agriculture
and Forestry
Khartoum

Egypt

Yasser SOROUR
Second Secretary
Embassy of the Arab Republic
of Egypt
Rome

Mozambique

Salim Cripton Ismael VALÁ
Director
National Promotion and
Rural Development
Ministry of Planning
and Development
Maputo

**LIST C
SUB-LIST C2 - Europe, Asia and the Pacific**

India

Ashok CHAWLA
Additional Secretary (Economic Affairs)
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance
New Delhi

Republic of Korea

KIM Kyeong-kyu
Director
Livestock Policy Division
Ministry of Agriculture
and Forestry
Gyeonggi

Pakistan

Mirza Qamar BEG
Ambassador of the Islamic Republic
of Pakistan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

China

JU Kuilin
Deputy Director-General
International Department
Ministry of Finance
Beijing

**Member
Membre
Miembro**

**Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente**

LIST C

SUB-LIST C3 - Latin America and the Caribbean

Brazil

Benvindo BELLUCO
General Coordinator for Policies
with Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Budget
and Management
Brasilia, D.F.

Guatemala

Francisco BONIFAZ RODRIGUEZ
Embajador de la República
de Guatemala ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Mexico

Vladimir HERNÁNDEZ LARA
Consejero
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Argentina

**LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS À LA QUATRE-VINGT-SIXIÈME SESSION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2005/86/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2005/86/R.1/Rev.1/Add.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2005/86/R.2/Rev.1 + EB 2005/86/C.R.P.2	3	Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement
EB 2005/86/R.3 + EB 2005/86/C.R.P.1	4	Programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2006
EB 2005/86/R.4	4	Rapport du Comité d'audit sur le programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2006
EB 2005/86/R.5	5 a)	Rapport du président de la quarante et unième session du Comité de l'évaluation
EB 2005/86/R.6	5 a)	Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarante-deuxième session
EB 2005/86/R.7 + Corr.1	5 b)	Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA évaluées en 2004
EB 2005/86/R.8	6	Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
EB 2005/86/R.9	7 a)	Asie centrale: Exposé des options et stratégies d'intervention par sous-région
EB 2005/86/R.10 + Corr.1	7 b)	Chine: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays
EB 2005/86/R.11	7 c)	Inde: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays
EB 2005/86/R.12	7 d)	Maurice: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays
EB 2005/86/R.13	7 e)	Nicaragua: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays
EB 2005/86/R.14 + Add.1	8	Ressources disponibles pour engagement
EB 2005/86/R.15 + Add.1 + Sup.1	9 a) i)	Bénin: Programme d'appui au développement rural

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2005/86/R.16 + Add.1 + Sup.1	9 a) ii)	République démocratique du Congo: Programme de réhabilitation de l'agriculture dans le district de la Tshopo Province orientale
EB 2005/86/R.17 + Sup.1	9 b) i)	Kenya: Programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers
EB 2005/86/R.18	9 b) ii)	Malawi: Projet de développement de l'agriculture, des moyens de subsistance ruraux et de l'irrigation
EB 2005/86/R.19	9 d) ii)	République dominicaine: Mémoire du Président – Programme de développement socioéconomique en faveur des populations vulnérables des provinces frontalières (prêt 595-DO) Report de la date d'entrée en vigueur du prêt
EB 2005/86/R.20	9 b) iii)	République-Unie de Tanzanie: Programme de développement du secteur agricole – élevage: appui au développement pastoral et agropastoral. Rapport sur les mesures prises et les étapes franchies
EB 2005/86/R.21 + Add.1 + Sup.1	9 b) iv)	Zambie: Projet d'investissement en faveur de l'élevage paysan
EB 2005/86/R.22 + Add.1 + Sup.1	9 c) i)	Bangladesh: Projet de développement de l'infrastructure commerciale dans les Charlands
EB 2005/86/R.23 + Add.1 + Sup.1	9 c) ii)	Inde: Tejaswini: programme d'autonomisation des femmes rurales
EB 2005/86/R.24 + Add.1 + Sup.1	9 c) iii)	Pakistan: Programme d'innovation et d'extension du microfinancement
EB 2005/86/R.26 + Add.1 + Sup.1	9 e) i)	Albanie: Programme de développement durable des zones rurales de montagne
EB 2005/86/R.27 + Add.1 + Sup.1	9 e) ii)	Maroc: Projet de développement rural dans le Moyen Atlas oriental
EB 2005/86/R.28 + Add.1 + Sup.1	9 e) iii)	République de Moldova: Programme de développement des entreprises rurales
EB 2005/86/R.29 + Add.1 + Sup.1	9 e) iv)	République tunisienne: Projet de développement agricole intégré dans le Gouvernorat de Siliana – Phase II
EB 2005/86/R.30	10 a)	Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2005/86/R.31	10 b)	Dons au titre du guichet mondial/régional pour la recherche et la formation agricoles destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2005/86/R.32	10 d)	Réseau international de méthodologie de recherche sur les systèmes d'exploitation agricole pour le réseau FIDAMERICA – Phase IV: Apprentissage et communication pour renforcer l'impact sur la réduction de la pauvreté en Amérique latine et aux Caraïbes
EB 2005/86/R.33	10 f)	Don au titre du guichet pays spécifique au Centre for Environmental and Agricultural Policy Research, Extension and Development pour le Programme relatif aux moyens de subsistance locaux dans le centre-ouest du Népal
EB 2005/86/R.34	10 c)	Don au titre du guichet mondial/régional accordé par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à l'appui de la formulation de politiques favorables aux pauvres, de la concertation et de l'exécution au niveau des pays
EB 2005/86/R.35	11	Activités prévues au titre des projets 2005-2006
EB 2005/86/R.36	12 a)	Rapport relatif à la quatrième session de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2005/86/R.37	12 b)	Rapport sur l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2005/86/R.38	12 c)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2005
EB 2005/86/R.39	12 d)	Rapport sur les dépenses spéciales consacrées au nouveau siège du FIDA
EB 2005/86/R.40	13	Rapport et recommandation du Conseil d'administration sur la supervision – Prolongation de la période de mise en œuvre du programme pilote de supervision directe
EB 2005/86/R.41	14	Rapport sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance
EB 2005/86/R.42	15	Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique) – Rapport sur l'exécution de la Phase I
EB 2005/86/R.43	16	Rapport sur l'évaluation de la Coalition internationale pour l'accès à la terre

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2005/86/R.44	17	Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre
EB 2005/86/R.45	18	Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
EB 2005/86/R.46	19 c)	Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2007
EB 2005/86/R.47	9 d) iii)	Guatemala: Mémoire du Président – Programme national de développement rural – Phase I: région de l'Ouest (prêt n° 614-GT) Prorogation du délai de signature de l'accord de prêt
EB 2005/86/R.48	10 e)	Don au titre du guichet pays au Fonds national pour la paix pour le Programme de relance de la production agricole paysanne et de reconstruction des infrastructures suite au passage de l'ouragan Stan dans le département de Sololá (Guatemala)
EB 2005/86/R.49	19 b)	Invitation d'observateurs aux sessions du Conseil des gouverneurs
EB 2005/86/R.50	19 a)	Demande d'admission à la qualité de membre non originaire
EB 2005/86/INF.1		Arrangements pour la quatre-vingt-sixième session du Conseil d'administration
EB 2005/86/INF.2/Rev.1		Liste des fonctionnaires du FIDA chargés de la préparation des exposés des options et stratégies d'intervention par pays/sous-région ainsi que des propositions de prêts et de dons présentés à la quatre-vingt-sixième session du Conseil d'administration
EB 2005/86/INF.3		Nicaragua: Mise en œuvre du premier cycle du programme de fonds d'assistance technique pour les départements de León, Chinandega et Managua financé au titre du Mécanisme flexible de financement
EB 2005/86/INF.4		Soudan: Mise en œuvre du premier cycle du Programme de développement rural dans le Kordofan-Sud financé au titre du Mécanisme flexible de financement

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2005/86/INF.5		Inde: Programme post-tsunami de promotion de moyens de subsistance durables pour les communautés côtières du Tamil Nadu
EB 2005/86/INF.6		Pakistan: Rapport intérimaire sur la réponse du FIDA au séisme du 8 octobre 2005 au Pakistan
EB 2005/86/INF.7		Rapport de situation sur les arriérés au titre du remboursement du principal et du règlement des intérêts et commissions de service
EB 2005/86/INF.8		Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations
EB 2005/86/INF.9		Liste prévisionnelle des questions qui figureront à l'ordre du jour des sessions du Conseil d'administration en 2006
EB 2005/86/INF.10		Ordre du jour provisoire et programme des activités de la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs
EB 2005/86/INF.11		Liste des participants à la quatre-vingt-sixième session du Conseil d'administration
EB 2005/86/INF.12		Discours de clôture prononcé par le Président du Fonds international de développement agricole, M. Lennart Båge, à la quatre-vingt-sixième session du Conseil d'administration
EB 2005/86/INF.13/Rev.1		Résumé des propositions de projets, programmes et dons examinées par le Conseil d'administration

ANNEXE III

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-sixième session

Rome, 12-13 décembre 2005

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement
4. Programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2006
5. Évaluation
 - a) Rapports du Comité de l'évaluation
 - b) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA
6. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
7. Exposés des options et stratégies d'intervention par pays/sous-région
 - a) Asie centrale
 - b) Chine
 - c) Inde
 - d) Maurice
 - e) Nicaragua
8. Ressources disponibles pour engagement

9. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen
- a) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) Bénin: Programme d'appui au développement rural
 - ii) République démocratique du Congo: Programme de réhabilitation de l'agriculture dans le district de la Tshopo Province orientale
 - b) Afrique orientale et australe
 - i) Kenya: Programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers
 - ii) Malawi: Projet de développement de l'agriculture, des moyens de subsistance ruraux et de l'irrigation
 - iii) République-Unie de Tanzanie: Programme de développement du secteur agricole – élevage: appui au développement pastoral et agropastoral – Rapport sur les mesures prises et les étapes franchies
 - iv) Zambie: Projet d'investissement en faveur de l'élevage paysan
 - c) Asie et Pacifique
 - i) Bangladesh: Projet de développement de l'infrastructure commerciale dans les Charlands
 - ii) Inde: Programme d'autonomisation des femmes rurales (Tejaswini)
 - iii) Pakistan: Programme d'innovation et d'extension du microfinancement
 - d) Amérique latine et Caraïbes
 - i) République dominicaine: Mémoire du Président: Programme de développement socioéconomique en faveur des populations vulnérables des provinces frontalières (prêt 595-DO) – report de la date d'entrée en vigueur du prêt
 - ii) Guatemala: Mémoire du Président: Programme national de développement rural – Phase I: région de l'Ouest (prêt 614 – GT) – prorogation du délai de signature de l'accord de prêt
 - e) Proche-Orient et Afrique du Nord
 - i) Albanie: Programme de développement durable des zones rurales de montagne
 - ii) Maroc: Projet de développement rural dans le Moyen Atlas oriental
 - iii) République de Moldova: Programme de développement des entreprises rurales
 - iv) Tunisie: Projet de développement agricole intégré dans le Gouvernorat de Siliana – Phase II
10. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen
- a) Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
 - b) Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
 - c) Don au titre du guichet mondial/régional accordé par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à l'appui de la formulation de politiques favorables aux pauvres, de la concertation et de l'exécution au niveau des pays
 - d) Don au titre du guichet mondial/régional en faveur du Réseau international de méthodologie de recherche sur les systèmes d'exploitation agricole pour le réseau FIDAMERICA – Phase IV: Apprentissage et communication pour renforcer l'impact sur la réduction de la pauvreté en Amérique latine et aux Caraïbes

ANNEXE III

- e) Don au titre du guichet pays en faveur du Fonds national pour la paix pour le Programme de relance de la production agricole paysanne et de reconstruction des infrastructures suite au passage de l'ouragan Stan dans le département de Sololá (Guatemala)
 - f) Don au titre du guichet pays accordé au *Centre for Environmental and Agricultural Policy Research, Extension and Development* pour le Programme relatif aux moyens de subsistance locaux dans le centre-ouest du Népal
11. Activités prévues au titre des projets
 12. Rapports financiers
 - a) Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA
 - b) Rapport sur l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA
 - c) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2005
 - d) Rapport sur les dépenses spéciales consacrées au nouveau siège du FIDA
 13. Rapport et recommandation du Conseil d'administration sur la supervision
 14. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
 15. Rapport sur l'exécution de la phase I du programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)
 16. Rapport sur l'évaluation de la Coalition internationale pour l'accès à la terre
 17. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre
 18. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
 19. Autres questions
 - a) Demande d'admission à la qualité de membre non originaire
 - b) Invitation d'observateurs aux sessions du Conseil des gouverneurs
 - c) Dates des sessions du Conseil d'administration en 2007
 - d) Approbation de la diffusion des documents

